

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Clermont-Ferrand, le

/ 1 AVR. 2019

SERVICE HABITAT RÉNOVATION URBAINE

Affaire suivie par Nicolas RUDEL
Tél : 04 73 43 18 44
nicolas.rudel@puy-de-dome.gouv.fr

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.302-3 du code de la construction et de l'habitation, vous m'avez transmis le bilan triennal 2015-2018 du programme local de l'habitat (PLH) de la communauté de communes d'Entre Dore et Allier.

J'ai soumis ce bilan triennal à l'avis du bureau du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) qui s'est réuni le 5 février dernier et a rendu un avis favorable avec des recommandations.

Le bilan triennal souligne l'effort opéré en termes d'accompagnement des nouveaux arrivants avec la création d'un « réseau social citoyen » sur internet, de l'aide apportée aux bailleurs sociaux à travers la garantie des emprunts, ainsi que des aides complémentaires prévues dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) porté par le Conseil départemental.

En conséquence, j'émet un avis favorable sur le bilan triennal présenté, avec les recommandations suivantes :

- mettre en œuvre l'étude sur la vacance des logements inscrite dans le PLH ;
- être vigilant à la territorialisation de production de logements, notamment afin de respecter les objectifs du PLH dans les villages ;
- mettre en œuvre les actions prévues en termes de logements sociaux et d'accession sociale : subvention aux bailleurs sociaux pour la production de logements locatifs sociaux, subvention aux opérations de Prêt Social Location et Accession et aide à l'accession pour les primo-accédents de logements anciens vacants.

Monsieur Florent MONEYRON
Président de la communauté de
communes d'Entre Dore et Allier
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

- prendre en compte le public jeune dans une logique de parcours résidentiel ;
- poursuivre la réflexion sur l'accueil et les besoins du public spécifique des gens du voyage ;
- renforcer les moyens financiers dédiés à l'animation du PLH et mettre en place un tableau de suivi budgétaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

La Préfète,



Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC